



DIATOBUG

Aérosol 500 ml



**Insecticide Terre de Diatomée.
Issu du Milieu naturel.
Radical et rémanent
contre volants et rampants.**

**Aérosol pour le traitement des
insectes et arthropodes :
Blattes, puces, fourmis,
cafards, cloportes, punaises,
etc.**

Rémanence de 2 à 3 semaines. Curatif.

Dosage : Appliquer en couche mince (laisse un film blanc).

Applications possibles :

Près des refuges des insectes à traiter, fissures, crevasses, interstices, les plinthes, tuyauteries, l'arrière des appareils ménagers, etc.

La Société des Produits de France

B.P. 3243 - 03106 MONTLUCON Cedex
Tél. 04 70 28 80 88 - Fax 04 70 28 54 37
USINE & SIEGE SOCIAL : Route de Paris
- SAINT VICTOR (Allier)



DIATOBUG

Aérosol insecticide naturel

Terre de Diatomée.

<u>Propriétés</u>	<u>Mode d'emploi</u>
<p>DIATOBUG s'utilise en intérieur et en extérieur (contour de fenêtres, seuil de portes...) contre les insectes rampants et arthropodes : blattes, cafards, puces, fourmis, punaises, cloportes, poissons d'argent ...</p> <p>La terre de diatomée est composée de fossiles d'algues microscopiques très coupants, blessants les insectes. Ceux-ci meurent de déshydratation.</p> <p>DIATOBUG a une action mécanique et non chimique. Il forme une barrière physique (film de poudre blanche).</p> <p>Rémanence de 2 à 3 semaines. Pas d'accoutumance.</p>	<p>Les pièces à traiter ne doivent contenir ni denrées alimentaires ni personnel ni animaux pendant au moins 2 h.</p> <p>Agiter avant l'emploi et appliquer en couche mince (laisse un film blanc) près des refuges des insectes à traiter. Pour une meilleure efficacité, utiliser le tube prolongateur et traiter fissures, crevasses, interstices. Ne pas oublier les plinthes, tuyauteries, l'arrière des appareils ménagers, etc.</p> <p>Renouveler l'application si nécessaire.</p> <p>Après tout traitement, nettoyer les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires.</p> <p>En fin de traitement, purger l'aérosol tête en bas.</p>
<u>Précautions d'emploi</u>	<u>Caractéristiques techniques</u>
<p>Ne pas utiliser en présence de denrées alimentaires ou d'appareils servant à leur préparation.</p> <p>Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.</p> <p>Prendre toutes les précautions concernant les aérosols (voir étiquette).</p> <p>Ne pas utiliser pour un autre usage que celui préconisé.</p> <p>Fiche de données de sécurité disponible sur : www.produits-de-france.fr ou sur simple demande.</p>	<p>Matières actives : 7 % de Terre de Diatomée (CAS : 61790-53-2).</p> <p>Présentation : Aérosol 500 ml.</p> <p>Biocide TP18.</p> <p>Classement : GHS02 – GHS07.</p>